



Dispositif Job'Ulis

Etat des lieux

Juin 2023

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
1.1. ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA DEMARCHE DANS LE CADRE DU PRITH	3
1.2. METHODOLOGIE APPLIQUEE A LA REALISATION DE L'ETAT DE LIEUX	3
2. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF JOB'ULIS.....	5
2.1. PERIMETRE D'INTERVENTION	5
2.2. PUBLICS CIBLES	6
2.3. OBJECTIFS	8
2.4. ACTEURS MOBILISES ET PARTENARIATS	9
3. MODALITE DE FONCTIONNEMENT ET MOYEN D'ACTION DE JOB'ULIS	10
3.1. MOBILISATION DES JEUNES.....	10
3.2. L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE PAR JOB'ULIS	11
3.3. RESSOURCES MOBILISEES	14
3.4. IMPACTS PERÇUS DU DISPOSITIF.....	16
3.4.1. Sur les jeunes	16
3.4.2. Sur les familles	18
3.4.3. Sur les porteurs de projets et partenaires impliqués	18
4. FACTEURS CLEFS DE REUSSITE ET AXES D'AMELIORATION	19
4.1. LES FACTEURS DE REUSSITE IDENTIFIES PAR LES ACTEURS.....	19
4.2. AXES D'AMELIORATION IDENTIFIES PAR LES ACTEURS	21

1. INTRODUCTION

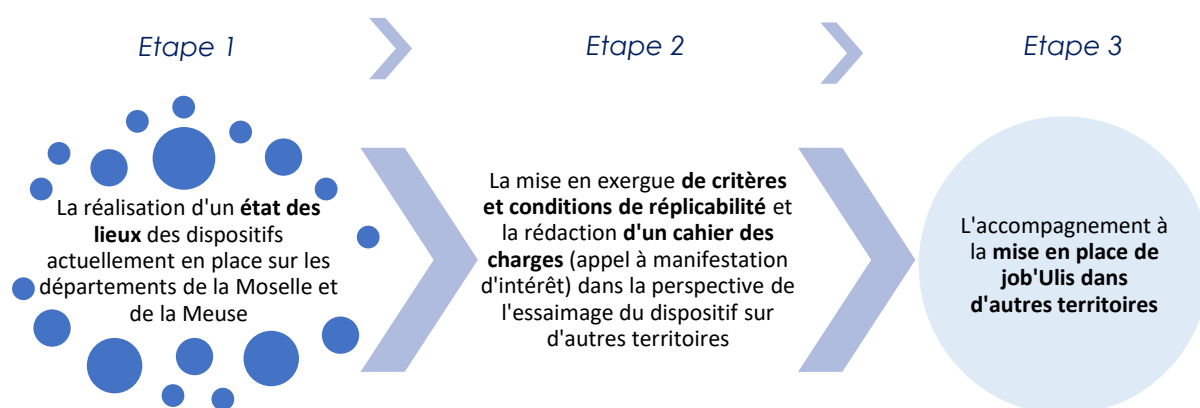
1.1. ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA DEMARCHE DANS LE CADRE DU PRITH

Le Plan d'action 2022/2024 du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) de la région Grand Est prévoit **d'accompagner le déploiement du dispositif Job'Ulis dans la région Grand Est** (Axe 1 – action 2).

Le dispositif Job'Ulis est actuellement déployé dans les départements de la Moselle (57) et de la Meuse (55). Avec l'appui du PRITH Grand Est et dans le cadre d'un pilotage assuré par le rectorat de l'académie Nancy-Metz, il est envisagé **un élargissement du dispositif** à d'autres départements, dont prioritairement celui de la Meurthe-et-Moselle.

Le PRITH Grand Est constitue un espace partenarial propice au partage de cette volonté d'essaimage du dispositif Job'Ulis.

La démarche engagée dans le cadre du PRITH se structure autour de trois étapes de travail.



Le présent document restitue les résultats travaux relatifs à la phase 1 consistant en la réalisation d'un **état des lieux** conduit en septembre et octobre 2022.

1.2. METHODOLOGIE APPLIQUEE A LA REALISATION DE L'ETAT DE LIEUX

Le travail mené n'est ni une évaluation, ni une étude visant une modélisation du dispositif qui se voudrait applicable à tout territoire. Les disparités territoriales induisent nécessairement une approche contextualisée et locale de Job'Ulis.

La démarche consiste en la réalisation d'un état des lieux ayant pour ambition de dresser une photographie du dispositif à un "instant T" sur les deux territoires de la Moselle et de la

Meuse. Cet état des lieux doit permettre dresser un cadre et les conditions d'une répliquabilité de l'expérimentation – soit l'ossature du dispositif du point de vue des aspects suivants :

- Le pilotage
- Ses objectifs et le public cible
- Les outils et moyens d'actions principalement mobilisés
- Les partenariats centraux
- Les conditions de sa mise en œuvre
- Le suivi et l'évaluation de l'expérimentation

Parti-pris méthodologique :

Le choix a été fait de concentrer l'analyse sur le dispositif Job'Ulis 57. Si à la date de cet état des lieux, l'expérimentation est présente dans les départements de la Moselle et la Meuse, Job'Ulis 57 et Job'Ulis 55 ne sont pas au même niveau d'avancement et de consolidation. Alors que Job'Ulis 57 est actif sur le territoire mosellan depuis 2018, Job'Ulis 55 reste dans une phase de lancement puisqu'il a été mis en place en 2020 en pleine période de crise sanitaire (Covid-19).

L'état des lieux a été réalisé selon la méthodologie suivante :

POUR JOB'ULIS 57

- ✓ La conduite d'**entretiens semi-directifs** avec les coordonnateurs Job'Ulis
- ✓ Des **visites sur site** au sein des établissements scolaires¹, au cours desquelles ont été conduits des **entretiens** avec les principaux acteurs mobilisés² dans le dispositif Job'Ulis ainsi que des **temps d'observations**³
- ✓ La mise exergue des **données chiffrées** portant sur le suivi et les résultats du dispositif Job'Ulis 57.

POUR JOB'ULIS 55

- ✓ Réunion d'échange en visioconférence avec le coordinateur Job'Ulis, l'IEN ASH de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Meuse et les partenaires Cap Emploi de la Meuse.

¹ Lycée Professionnel Alain Fournier (Metz) et Lycée Professionnel Maryse Bastien (Thionville)

² Des entretiens ont été conduits avec les principaux acteurs mobilisés au sein de l'Education Nationale (CT-Ecole Inclusive Académie Nancy-Metz, IEN ASH 57, Directions des établissements, Coordonnateurs ULIS, Coordonnateurs Job'Ulis, Enseignants référents, Assistantes sociales, infirmières scolaires, Direction Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques des établissements) et les principaux partenaires du service public de l'emploi (Direction Pyramide-Est – Cap emploi 57, Référent handicap Cap emploi, Référent handicap Pôle Emploi, Coordonnatrice Alternance Handicap Grand Est, Coordonnatrice Emploi accompagné, Chargé de mission handicap Mission Locale)

³ Observation d'un module d'accompagnement des jeunes dans le cadre de Job'Ulis – Technique de recherche d'emploi – création d'un CV vidéo.

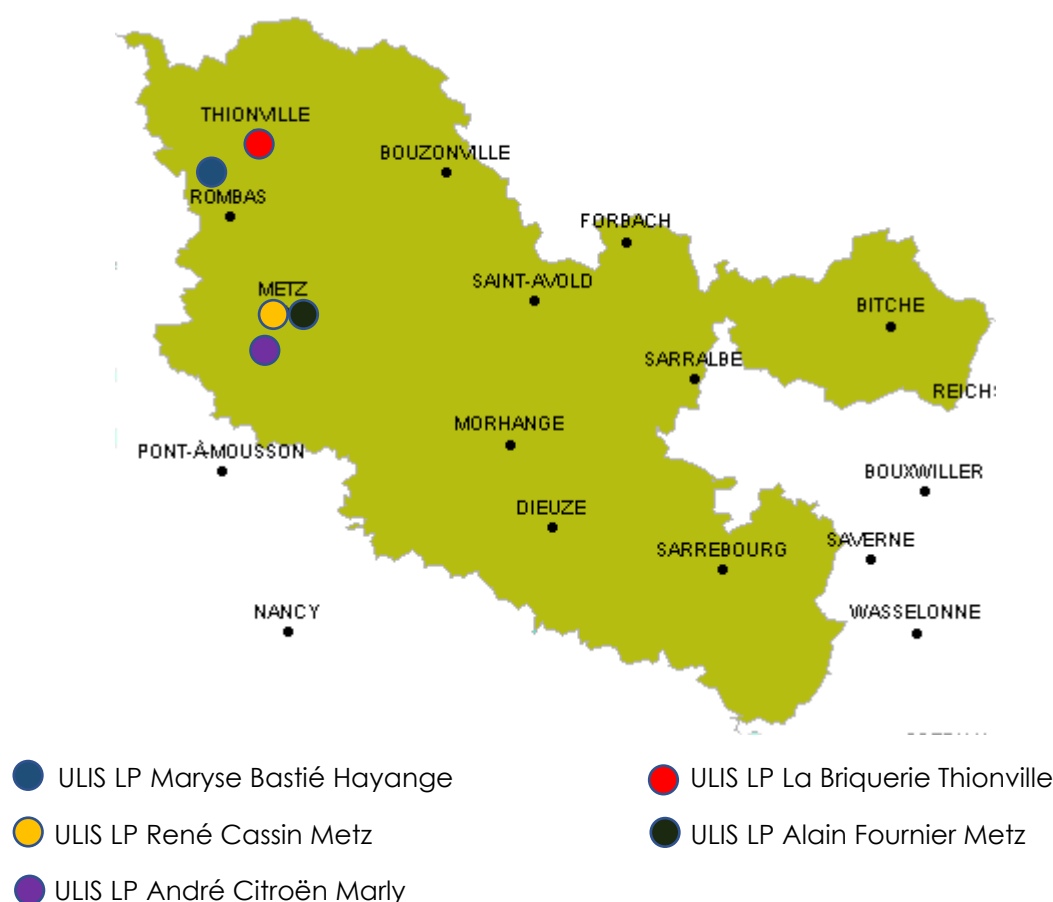
2. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF JOB'ULIS

2.1. PERIMETRE D'INTERVENTION

Job'Ulis est un dispositif d'aide et d'accompagnement à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail des jeunes inscrits en ULIS⁴ LP. C'est une passerelle entre le milieu scolaire et le milieu professionnel pour des jeunes en situation de handicap.

DEPLOIEMENT DE JOB'ULIS 57

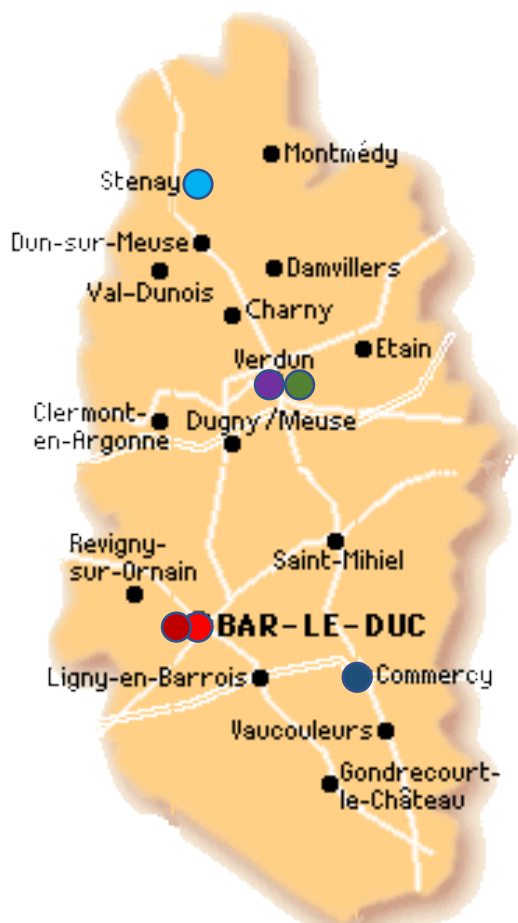
Le dispositif Job'Ulis 57 a été lancé en 2018, d'abord dans un établissement pilote. Il s'est ensuite élargi pour être présent aujourd'hui dans 5 lycées professionnels ULIS du territoire mosellan :



⁴ Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). Les ULIS sont dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré.

DEPLOIEMENT DE JOB'ULIS 55

En janvier 2022, le dispositif est créé sur le territoire de Meuse. Job'Ulis 55 intervient sur l'ensemble du département de la Meuse avec pour cible les élèves d'ULIS PRO des établissements suivants :



- Lycée Henri Vogt de Commercy
- Lycée professionnel Eugène Freyssinet de Verdun
- Lycée professionnel Alain-Fournier de Verdun
- Lycée professionnel Emile Zola de Bar Le Duc
- Lycée polyvalent Alfred Kastler de Stenay
- Lycée Professionnel Ligier Richier de Bar Le Duc

2.2. PUBLICS CIBLES

Job'Ulis s'adresse aux publics suivants :

- Les jeunes de **17 à 25 ans** en situation de handicap
- Inscrits dans un **dispositif ULIS LP**
- En préparation d'un **CAP** ou de l'obtention d'une **attestation de compétences professionnelles**
- Possédant la **RQTH** ou **réalisant toute démarche en ce sens**
- **Motivés** pour bénéficier du dispositif Job'Ulis.

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

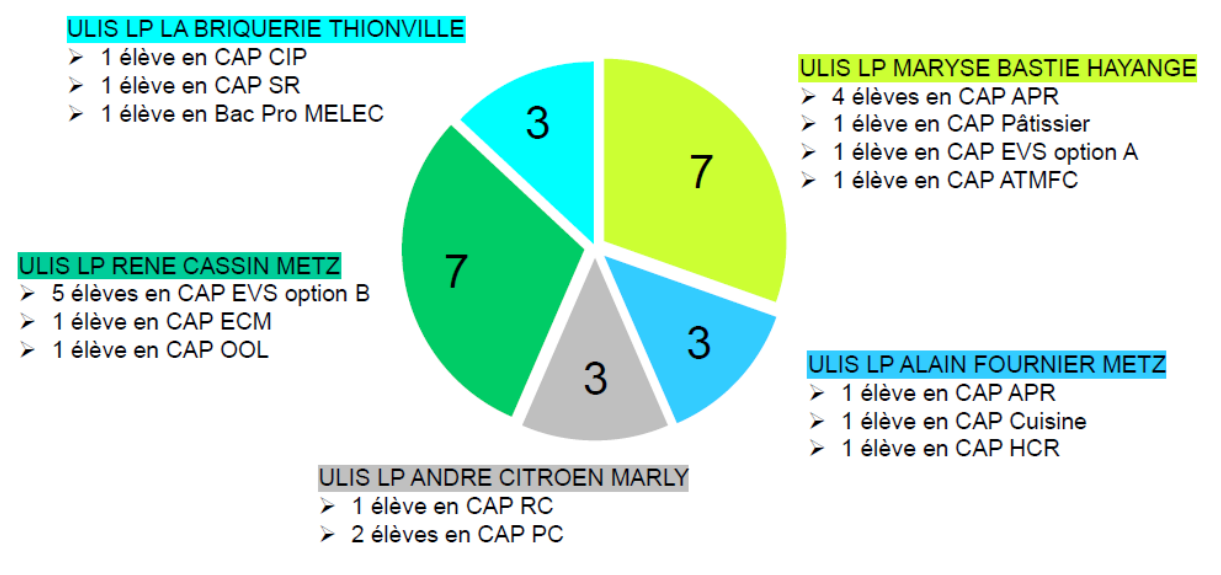
La plupart des élèves accompagnés par le dispositif Job'Ulis ont des troubles des fonctions cognitives ou mentales – TFC (Troubles de l'attention, de la mémoire, de la compréhension et de l'expression, souvent associés à des difficultés de communication et de socialisation) qui se manifestent par :

- Une faible estime de soi,
- Des difficultés de repérage dans le temps et l'espace
- Des difficultés de mémorisation
- Une fatigabilité et des difficultés de concentration
- Une mobilité géographique restreinte
- Et un besoin important d'accompagnement dans leur démarche de recherche d'emploi

DONNEES STATISTIQUES DE CADRAGE SUR LES JEUNES ACCOMPAGNES PAR JOB'ULIS 57

Durant l'année scolaire 2021-2022, 23 jeunes en situation de handicap ont été accompagnés dans le cadre du dispositif Job'Ulis 57. Ils étaient 30 pour l'année scolaire 2020-2021. 39 jeunes devraient être accompagnés durant la période 2022-2023,

Répartition par établissement des jeunes en accompagnement dans le cadre de Job'Ulis 57 (Année scolaire 2021-2022)



DONNEES STATISTIQUES DE CADRAGE SUR LES JEUNES ACCOMPAGNES PAR JOB'ULIS 55

En Meuse, 18 jeunes sont éligibles et susceptibles d'être accompagnés dans le cadre du dispositif Job'Ulis 55 au 1^{er} janvier 2022. Durant l'année scolaire 2021-2022, 8 jeunes ont été accompagnés et 2 l'ont été au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Répartition par établissement des jeunes en accompagnement dans le cadre de Job'Ulis 55 (Année scolaire 2021-2022)

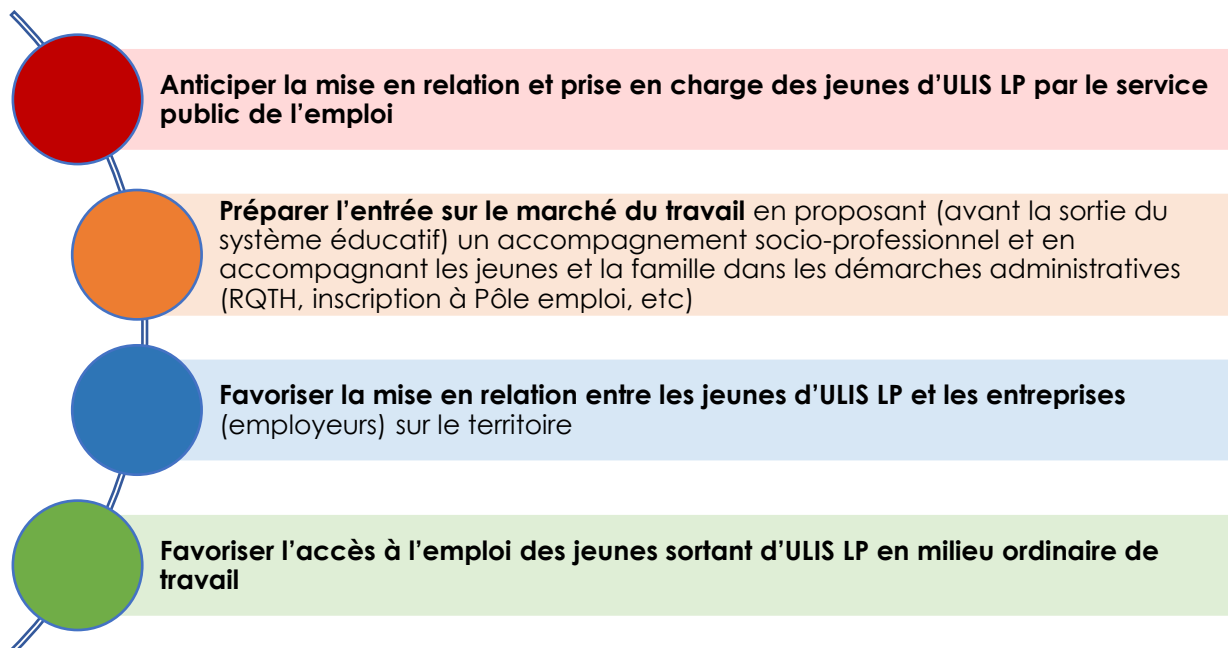
- ✓ Lycée professionnel Alain-Fournier de Verdun : 2 jeunes
- ✓ Lycée professionnel Eugène Freyssinet de Verdun : 2 jeunes
- ✓ Lycée Professionnel Ligier Richier de Bar Le Duc : 1 jeune
- ✓ Lycée professionnel Emile Zola de Bar Le Duc : 2 jeunes
- ✓ Lycée polyvalent Alfred Kastler de Stenay : 1 jeune

2.3. OBJECTIFS

Le dispositif Job'Ulis entend amener les jeunes en situation de handicap vers l'autonomie grâce à un parcours dynamique d'accompagnement global, social et professionnel, en préparant et en sécurisant la transition école-emploi.

L'enjeu est en cela de faciliter la transition entre le lycée professionnel et l'entrée sur le marché du travail pour les jeunes en situation de handicap d'ULIS LP en évitant les ruptures de parcours

Pour se faire, le dispositif se donne les objectifs opérationnels suivants :



2.4. ACTEURS MOBILISES ET PARTENARIATS

JOB'ULIS est un dispositif « passerelle » entre le milieu scolaire et le milieu professionnel, qui repose sur l'articulation de différents acteurs, 6 mois avant et 6 mois après la sortie d'ULIS, et notamment :



Des professionnels de l'Education Nationale, chargés d'insertion professionnelle, affectés à JOB ULIS en tant que coordonnateurs du dispositif sur un territoire donné, et référents des personnes handicapées notamment dans la phase de transition



Des professionnels de l'insertion mobilisés en amont de la sortie d'ULIS, issus notamment du service public de l'emploi – Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale, exerçant leurs missions en anticipation de la sortie du système éducatif⁵



Tout autre partenaire proposant son offre de services spécifique et susceptible de délivrer une prestation en amont comme en aval de la sortie du système éducatif au bénéfice de l'accompagnement des jeunes.

Job'Ulis est par conséquent un dispositif intrinsèquement partenarial. Il repose sur la mise en synergie des acteurs et la mutualisation des offres de service existantes, dans un souci de pleine articulation des ressources à disposition pour de la mise en œuvre d'actions coordonnées et de modalités d'accompagnement concertées visant à favoriser l'accès à l'emploi en milieu ordinaire des jeunes sortants d'Ulis LP.

PRINCIPAUX ACTEURS ET PARTENAIRES MOBILISES DANS LE DISPOSITIF JOB'ULIS 57

Le dispositif Job'Ulis 57 est porté par le **rectorat de l'académie Nancy/Metz**.

Deux coordonnatrices Job'Ulis de l'Education nationale assurent la mise en œuvre de Job'Ulis pour les établissements couverts par le dispositif dans le département de la Moselle (5 établissements)

Un conseiller en insertion professionnelle mobilisé par l'association Pyramide-Est intervient au titre de l'accompagnement socio-professionnel et est positionné comme représentant du Service Public de l'Emploi (SPE).

⁵ Pour Job'Ulis 57, un « référent de parcours unique » intervient durant la phase d'accompagnement des jeunes 6 mois avant et 6 mois après la sortie de la scolarité (Choix de partenaires locaux). En sortie du dispositif, les jeunes sont orientés vers le prestataire d'accompagnement vers l'emploi considéré comme le plus pertinent et répondant au mieux aux besoins à couvrir (Cap emploi, Mission locale, Pôle emploi, Dispositif emploi accompagné, Dispositif Alternance Grand Est, etc...)

En outre, **un ensemble d'autres acteurs et partenaires peuvent intervenir et mobiliser leurs prestations au bénéfice de l'accompagnement**, en amont comme en aval de la sortie du dispositif. Parmi acteurs figurent notamment :

- ✓ Les acteurs de l'Education nationale : CPC ASH, Proviseurs, Coordonnateurs ULIS LP, Enseignants référents de scolarisation des élèves handicapés (ERSEH), Professeurs LP, Psy-EN, Assistante sociale Éducation Nationale, Référente DAIP Meuse, Greta ;
- ✓ L'Agefiph
- ✓ Les acteurs du Service public de l'emploi (SPE) : Pyramide Est, Cap emploi, missions locales, Pôle emploi ;
- ✓ La MDPH : référente de scolarisation, référente insertion-professionnelle, Direction
- ✓ Conseil départemental
- ✓ La Région
- ✓ CCAS
- ✓ Les organismes de formation : ALAJI ;
- ✓ Les entreprises ;
- ✓ Les associations : PEP 55, SESSAD Pro ;
- ✓ Le Fiphfp

PRINCIPAUX ACTEURS ET PARTENAIRES MOBILISÉS DANS LE DISPOSITIF JOB'ULIS 55

Le dispositif Job'Ulis 55 est porté par la **Direction des services départementaux de l'éducation nationale – Meuse**.

Un coordonnateur Job'Ulis de l'Education nationale assure la mise en œuvre de Job'Ulis pour les établissements couverts par le dispositif dans le département de la Meuse.

Le dispositif met en relation, suivant les besoins des jeunes :

- ✓ Les acteurs de l'Education nationale
- ✓ Pôle Emploi
- ✓ Amiph-Cap Emploi
- ✓ Mission Locale
- ✓ Sessad professionnel meusien
- ✓ MdpH

3. MODALITE DE FONCTIONNEMENT ET MOYEN D'ACTION DE JOB'ULIS

3.1. MOBILISATION DES JEUNES

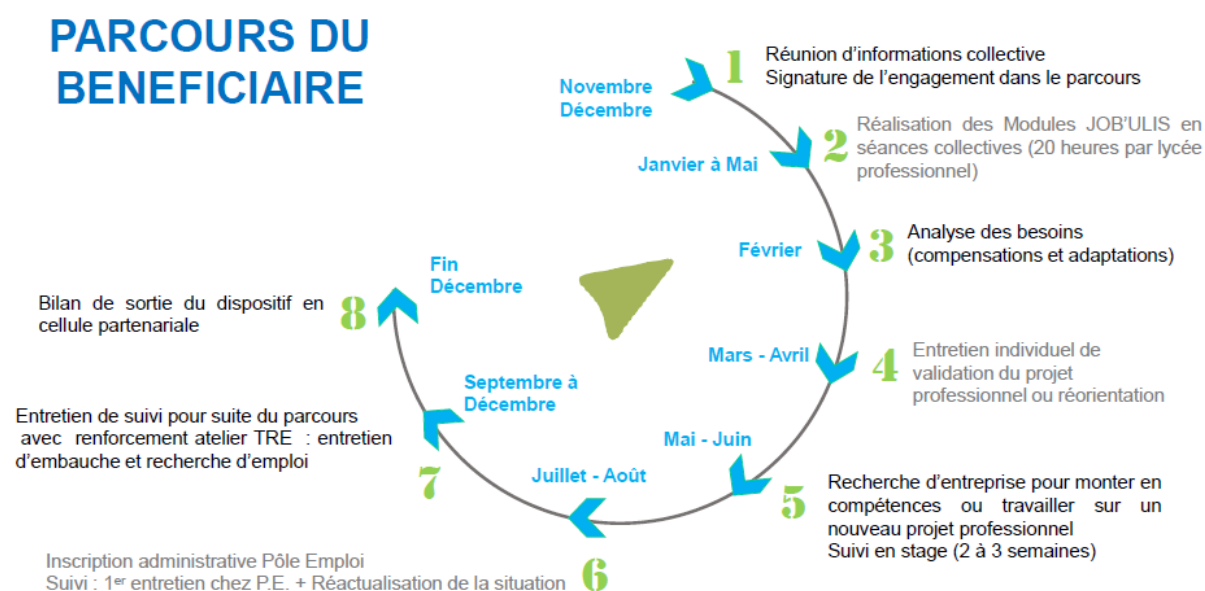
Des sessions d'informations sont organisées dès l'entrée en Ulis SAS afin d'informer les jeunes du dispositif Job'Ulis, de ses modalités de fonctionnement et de ses apports. L'information sur le dispositif se fait donc en amont de la dernière année de CAP. L'engagement dans Job'Ulis est formalisé par la signature d'une « **charte d'engagement** »

3.2. L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE PAR JOB'ULIS ⁶

JOB'ULIS est séquenté sur un parcours de 12 mois environ, comprenant différentes étapes de préparation, de mise en situation professionnelle, et d'accompagnement vers l'emploi

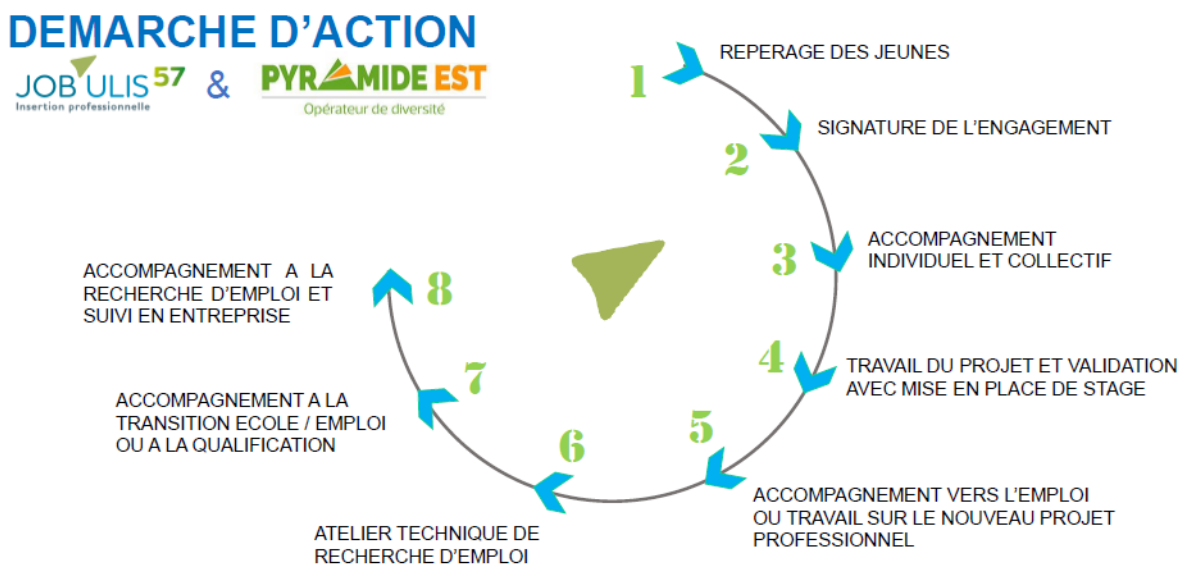
Le schéma ci-dessous ainsi que le descriptif précis des différentes phases et étapes du parcours d'accompagnement sont spécifiques au dispositif Job'Ulis 57. Aussi, les actions et modalités d'intervention utilisées ne constituent pas un modèle à répliquer nécessairement en l'état dans les autres territoires dans lesquels Job'Ulis pourrait être déployé. Cette partie donne seulement à voir sur la dynamique de l'accompagnement à structurer, ainsi que sur les outils et instruments possiblement mobilisables pour répondre aux objectifs du dispositif.

Pour mémoire modèle générique initialement prévu



⁶ Cette partie présente les différentes étapes de l'accompagnement proposé par le dispositif Job'Ulis 57.

Le modèle de prise en charge sur Job Ulis 57 Aujourd'hui



L'accompagnement proposé dans le cadre du dispositif Job'Ulis se structure donc en deux phases et 8 étapes :

PHASE 1 : UN ACCOMPAGNEMENT D'UNE DUREE DE 6 MOIS AVANT LA SORTIE DE LA SCOLARISATION

Étape 1 REPERAGE DES JEUNES ET ENGAGEMENT

(Réunion d'information collective)

- Informer les élèves des ULIS LP et leur famille sur le dispositif JOB'ULIS (1ère et 2ème année de CAP et Bac Pro)
- Faire adhérer et engager les élèves d'ULIS LP et leur famille dans le process d'accompagnement JOB'ULIS

Étape 2 SIGNATURE DE L'ENGAGEMENT

- Signature d'une « Charte d'engagement » avec les jeunes et leurs familles

Étape 3 ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

(Modules de formation – accompagnement individuel – analyse des besoins)

- Modules de Formation (préparation à l'emploi)⁷ pour préparer les élèves à l'entrée sur le marché du travail et lever les freins à l'emploi

⁷ Les modules de formations proposés, qui incluent la participation de partenaires extérieurs, sont les suivants : Module 1 - Présentation de JOB'ULIS ; Module 2 - Découverte personnelle et professionnelle ;

- Entretiens et accompagnement individuel / Analyse des besoins (compensations et adaptations)

Étape 4 ELABORATION ET VALIDATION DU PROJET PROFESSIONNEL

- Mise en relation de l'élève avec son référent de parcours Job'Ulis⁸
- Elaborer et valider le projet professionnel avec le référent de parcours sur la base d'un diagnostic

Étape 5 ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI OU TRAVAIL SUR LE NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL

(Accompagnement à la recherche et l'entrée dans un stage et valorisation des compétences)

- Accompagner l'élève dans sa recherche de stage (recherche d'un employeur)
- Sécuriser la mise en emploi de l'élève dans le cadre du stage, accompagner et suivre l'élève stagiaire
- Réaliser un bilan de la période de stage et valoriser les compétences acquises et attitudes professionnelles de l'élève avec le concours de l'employeur
- Retravailler le projet professionnel le cas échéant

PHASE 2 : UN ACCOMPAGNEMENT CONJOINT 6 MOIS APRES LA SORTIE DE SCOLARISATION

Étape 6 INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A POLE EMPLOI ET ATELIERS TECHNIQUES ET RECHERCHE D'EMPLOI

Accompagnement à l'inscription administrative à Pôle Emploi et entretien tripartite avec Pôle emploi :

- Accompagner le jeune dans sa démarche d'inscription administrative à Pôle emploi
- Accompagner le bénéficiaire lors de son premier entretien à Pôle emploi pour expliciter la situation de handicap et ses besoins

Mise en place d'ateliers de techniques de recherche d'emploi

- Préparation des démarches de recherche et d'accès à l'emploi (Chargé de mission Job Ulis + référents parcours SPE)

Étape 7 ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ECOLE / EMPLOI OU A LA QUALIFICATION

Module 3 - Le Handicap ; Module 4 - La RQTH et Emploi ; Module 5 - Les acteurs clés ; Module 6 – CV & Lettre de motivation ; Module 7 - Entretien d'embauche.

⁸ Pour Job'Ulis 57, un référent de parcours unique durant la phase d'accompagnement des jeunes 6 mois avant et 6 mois après la sortie de la scolarité

- Accompagner le bénéficiaire dans sa recherche d'emploi et sécuriser son accès à l'emploi (*Mise en relation avec des employeurs - Présence possible de Job'Ulis lors des entretiens d'embauche*)
- Accompagner le jeune dans la poursuite de son projet de formation et sécuriser l'accès à la formation

Étape 8 BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT ET SORTIE DU DISPOSITIF JOB'ULIS

- Réaliser le bilan du parcours du bénéficiaire dans le dispositif JOB'ULIS
- Sécuriser la poursuite du parcours

3.3. RESSOURCES MOBILISEES

POUR JOB'ULIS 57

Volet Education Nationale :

L'académie Nancy-Metz met à disposition deux postes de « coordonnateurs Job'Ulis » afin d'assurer le suivi et à l'accompagnement des jeunes handicapés dans le cadre du dispositif. Les deux salariés mobilisés interviennent en gardant leur statut de Professeur de Lycée Professionnel (fonctionnaire de l'éducation nationale) mais dans le cadre d'une activité dédiée faisant l'objet d'une lettre de mission.

Extrait de la lettre de mission :

Son action s'articule autour de :

- 1 - La préparation à la sortie de la formation et à l'entrée sur le marché du travail.**
- 2 - L'accompagnement à la transition après la certification ou la remise de diplôme.**

En tant que coordonnatrice « Insertion Professionnelle », Mme MORHAIN-CHANSON sera en relation avec les coordonnateurs ULIS LP pour un repérage des jeunes pouvant bénéficier du dispositif.

Ses missions se déclinent :

En amont du dispositif :

- Information des personnels concernés,
- Identification en 2^{de} année de CAP des élèves à accompagner,
- Rencontres des élèves et de leurs familles,
- Accompagnement des équipes de PLP en réalisant les fiches de poste en lien avec les compétences maîtrisées par l'élève (modularisation des CAP).

Dans le dispositif :

- Participation aux ESS de 2^{de} année de CAP dans les ULIS LP,
- Participation aux conseils de classe des jeunes suivis : contact avec les PLP et suivi PFMP,
- Contact, information, mobilisation des entreprises dans le cadre d'un partenariat en s'appuyant sur les DDFPT.

Elle interviendra :

Après des jeunes en :

- Réalisant un bilan individuel des connaissances et des compétences professionnelles acquises,
- Animant des ateliers collectifs et des séances individuelles de techniques de recherche d'emploi,

Après des familles lors des :

- Réunions d'informations (collectives) et entretiens individuels,
- Demandes RQTH.

Après des entreprises et autres organismes pour sensibilisation et information :

- Suivi des jeunes,
- Mise en synergie des divers dispositifs de formation professionnelle et les acteurs œuvrant en faveur de l'emploi en milieu ordinaire,
- Transmission, à l'ensemble des partenaires, de données permettant les évaluations nécessaires en vue de l'optimisation et l'évolution du dispositif.

Volet service public de l'emploi :

Dans le cadre d'un principe d'anticipation de l'accompagnement des jeunes Ulis LP par un ou des professionnels de l'insertion durant dès 6 mois qui précèdent leur sortie du système éducatif et sans attendre leur inscription administrative à Pôle emploi, un « référent unique d'accompagnement professionnel » intervient en représentation des différents acteurs du service public de l'emploi. (Choix des acteurs du territoire)

L'association Pyramide Est, porteuse du Cap Emploi 57, met à disposition un conseiller en insertion – référent unique sur le volet accompagnement socio-professionnel.

Ce professionnel de l'insertion (Pyramide Est) intervient en binôme avec les coordonnatrices Job'Ulis dans toutes les étapes d'accompagnement des jeunes durant les 6 mois avant la sortie du système éducatif⁹ et assure une coordination des parcours 6 mois après la sortie.

POUR JOB'ULIS 55

Un poste de coordinateur Job'Ulis a été créé, financé par la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Meuse (DSDEN) sous la responsabilité de l'IEN ASH et du DASEN de la Meuse.

Des conseillers en insertion professionnelle du Cap Emploi 55 sont mobilisés pour travailler sur le projet professionnel et anticiper le travail d'accompagnement vers l'emploi durant la scolarité des élèves.

⁹ Le conseiller en insertion professionnelle - référent de parcours est mobilisé au titre de l'association Pyramide Est (association porteuse du Cap Emploi 57). Un financement a été octroyé par le conseil départemental de la Moselle à l'association Pyramide Est au titre de sa mobilisation dans le dispositif Job'Ulis (*Financement fléché – Appel à projet : Promouvoir l'inclusion et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination*)

3.4. IMPACTS PERÇUS DU DISPOSITIF¹⁰

Q Zoom sur la méthodologie :

Les impacts identifiés ci-dessous sont issus des constats dressés dans le cadre de l'état des lieux. **Ils reflètent la perception des acteurs interrogés** lors des entretiens et des visites sur site. A ce jour, le dispositif Job'Ulis 57 n'a néanmoins pas fait l'objet d'une évaluation.

Ces éléments ont donc vocation à être développés dans le cadre d'une démarche de capitalisation plus approfondie.

3.4.1. Sur les jeunes

UN REPERAGE ET UN TRAVAIL DE SENSIBILISATION AUPRES DES JEUNES EN AMONT DE LA DERNIERE ANNEE DE SCOLARISATION

Le travail collaboratif entre les coordinateurs Ulis LP, les enseignants et les coordonnateurs Job'Ulis permet **un repérage des jeunes bien avant la dernière année précédant la sortie du système éducatif**. Ces jeunes **sont informés sur l'importance de bien préparer la transition école-emploi** et **sensibilisés aux actions conduites dans le cadre du dispositif Job'Ulis**.

Des sessions d'informations à l'attention des élèves et des familles sont organisées (durant l'année SAS) et mobilisent l'ensemble des partenaires intervenant dans Job'Ulis. Ces sessions d'information permettent un **engagement facilité et serein** des élèves et de leurs familles dans la démarche. **Les familles sont donc parfaitement informées et partenaires du projet de leur enfant.**

DES JEUNES ACCOMPAGNES DANS LEURS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET D'ACCES AUX DROITS

Le dispositif Job'Ulis accompagne les jeunes dans **l'anticipation des démarches administratives** liées à la reconnaissance du handicap (Demande de RQTH) et à l'inscription en qualité de demandeurs auprès des services de Pôle emploi.

Cet accompagnement représente un impact positif important de l'action conduite par Job'Ulis en positionnant les jeunes dans les meilleures conditions pour s'inscrire dans une démarche d'accès à l'emploi.

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL INDIVIDUALISE ET ADAPTE AUX BESOINS DE CHAQUE JEUNE

L'accompagnement proposé dans le cadre du dispositif Job'Ulis s'appuie sur **une analyse minutieuse de la situation et des besoins des jeunes, tant sur les volets scolaire et professionnel que sur les volets social, familial ou en lien avec le handicap.**

¹⁰ Cette partie fait état du point de vue des partenaires mobilisés dans le dispositif Job'Ulis 57 et rencontrés dans le cadre des entretiens conduits au sein des établissements scolaires.

Cette analyse des besoins permet de proposer **un accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel adapté à chaque jeune, à ses compétences et à ses envies, en mobilisant des leviers d'action tant sur le volet professionnel que sur le volet social.**

L'élève bénéficie donc d'un accompagnement « sur-mesure » adapté à ses besoins et prenant en compte la spécificité du handicap mais également tout autre frein à l'emploi (notamment les freins sociaux)

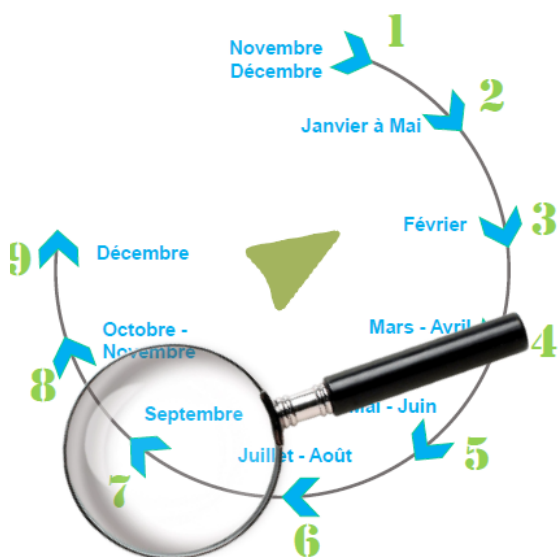
UNE MAJORITE DE SORTIES POSITIVES PARMIS LES BENEFICIAIRES DU PROJET

Selon les données remontées par les coordonnatrices de Job'Ulis 57, entre 2019 et 2021, 51 jeunes ont bénéficié du dispositif Job'Ulis 57.

Sur ces 51 jeunes :

- 53% étaient en emploi à la sortie du dispositif
- 21% en formation
- 12% en ESAT
- 6% étaient toujours en recherche d'emploi
- 8% ont abandonné en cours d'accompagnement

BILAN 2019



PRISE EN CHARGE des 18 bénéficiaires :

- 11 bénéficiaires sont suivis par CAP Emploi 57 (1 chargé de mission sur chaque BEF)
- 1 bénéficiaire est suivi dans le cadre « Garantie Jeunes » de Mission Locale de Hayange

+ 6 élèves inscrits une année supplémentaire en terminale CAP.

3.4.2. Sur les familles

DES FAMILLES ACCOMPAGNEES DANS LE PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DU HANDICAP

Job'Ulis constitue un **levier face aux réticences des parents** à reconnaître le handicap de leur enfant. Ceci est permis notamment à travers l'intervention du référent insertion, un **intervenant « extérieur »** à la scolarité de leur enfant, « *qui n'a pas la même casquette qu'un enseignant* ». Cet accompagnement à la reconnaissance du handicap permet ensuite de proposer des projets professionnels davantage adaptés aux jeunes et à leur handicap.

« Job'Ulis permet de construire avec les familles un projet professionnel réalisable et cohérent avec les compétences des jeunes, et de s'éloigner d'une projection dans l'avenir déconnectée de la réalité. »
Un professionnel interrogé

UN CADRE D'ACCOMPAGNEMENT RASSURANT POUR LES FAMILLES

Job'Ulis constitue un cadre **« rassurant »** pour les parents tenus informés des possibilités d'orientation et dont les enfants se voient proposer des **« actions concrètes »** dans le cadre de leur accompagnement vers l'emploi.

3.4.3. Sur les porteurs de projets et partenaires impliqués

LE DECLOISONNEMENT ENTRE LES MILIEUX DE LA SCOLARITE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET UN PHENOMENE D'ACCULTURATION RECIPROQUE

Job'Ulis repose sur un **travail partenarial** bien en place entre les acteurs de l'Education nationale et les acteurs du service public de l'emploi. Le dispositif assure ainsi **coordination et transversalité** entre les milieux de la scolarité et de l'insertion, au demeurant souvent trop cloisonnés.

Ce travail passe également par **l'acculturation des professionnels** de l'Education nationale aux acteurs, pratiques et outils de l'insertion professionnelle, et vice-versa.

Il permet d'apporter un **éclairage** aux acteurs de la scolarité et **d'avantage d'anticipation** en matière de perspectives d'insertion professionnelle.

DES EMPLOYEURS D'AVANTAGE SENSIBILISÉS À LA QUESTION DU HANDICAP

Le dispositif Job'Ulis permet de **sensibiliser les entreprises et les employeurs à la question de l'accès et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.**

Cette sensibilisation s'opère notamment en accompagnant les entreprises à **travailler l'inclusion dès les périodes de stages**, en ayant recours aux PMSMP, et en sensibilisant les entreprises aux outils de compensation du handicap existants.

UN LIEN ETABLI AVEC LA MDPH57 ET LES ENSEIGNANTS REFERENTS ET COORDONNATEURS JOB'ULIS

Le dispositif Job'Ulis permet un rapprochement entre les acteurs de l'éducation nationale et la MDPH. Ce rapprochement conduit à une **meilleure prise en charge des jeunes, notamment dans leur démarche d'accès aux droits (RQTH).**

4. FACTEURS CLEFS DE REUSSITE ET AXES D'AMELIORATION

4.1. LES FACTEURS DE REUSSITE IDENTIFIES PAR LES ACTEURS¹¹

DES MODALITES DE FINANCEMENT SECURISEES

Certains partenaires interrogés ont fait part de leur inquiétude au sujet des **conditions de mobilisation des acteurs centraux du dispositif** (*coordonnateurs au sein de l'éducation nationale et intervention de professionnels de l'insertion en amont de la sortie du système éducatif et d'une inscription administrative à Pôle emploi*).

Au sein de l'éducation nationale, l'essaimage de Job'Ulis sur d'autres territoires implique a priori l'ouverture de nouveaux postes dédiés à la mission de coordonnateur Job'Ulis.

Job'Ulis prévoit également un accompagnement des jeunes encore sous statut scolaire (6 mois avant la sortie du système éducatif) par un professionnel de l'insertion. Dans la philosophie du dispositif, cette intervention précoce repose sur le principe d'anticipation de l'accompagnement. L'idée étant de ne pas attendre l'inscription administrative à Pôle emploi pour travailler le projet professionnel des jeunes et l'accompagnement vers l'emploi - tâches qui dans tous les cas devront être menées plus tard à l'entrée sur le marché du travail en qualité de demandeurs d'emploi.

La philosophie consiste donc à faire avant pour, qui plus est, éviter les ruptures de parcours.

D'autre part ce principe d'anticipation s'impose également du fait des besoins particuliers des jeunes scolarisés en ULIS LP. La démarche d'accompagnement demande à être adaptée à leurs difficultés et besoins singuliers (plus de temps à accorder – adaptation des outils, techniques et contenus de l'accompagnement vers l'emploi)

¹¹ Les éléments présentés ci-dessous sont issus des entretiens conduits dans le cadre de l'état des lieux

LA MISSION DE « COORDONNATEUR JOB'ULIS » A L'INTERSTICE ENTRE LE MONDE DE L'EDUCATION ET DE L'EMPLOI

Job'Ulis 57 repose pour beaucoup sur la mission essentielle et les compétences¹² des « coordonnateurs-trices Job'Ulis » au sein de l'Education nationale. Les missions des coordonnateurs Job'Ulis demandent une connaissance fine des acteurs et dispositifs dédiés à l'inclusion de l'éducation nationale, mais également une bonne connaissance des acteurs et dispositifs appartenant au champ de l'insertion professionnelle

Dans la perspective d'un essaimage du dispositif sur d'autres territoires, la formation des personnes pressenties pour la tenue de cette mission serait nécessaire

UN PARTENARIAT FORT ENTRE LES ACTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE ET LES ACTEURS DE L'INSERTION SUR LE TERRITOIRE

La réussite de la mise en œuvre de Job'Ulis sur d'autres territoire repose pour beaucoup sur la **qualité du partenariat construit entre les acteurs de l'éducation nationale et le service public de l'emploi**. Plusieurs aspects ont été identifiés comme étant absolument essentiels :

- La volonté des acteurs (Education nationale et service public de l'emploi) à travailler ensemble
- La conviction de l'intérêt et de l'apport d'une telle démarche
- La construction d'un partenariat basé sur la confiance entre des acteurs qui sur le terrain doivent travailler de concert et apprendre à mieux se connaître
- La mise en place de modalités de travail nouvelles permettant une anticipation de l'accompagnement vers l'emploi (avant la sortie du système éducatif)

L'INTERVENTION DES PROFESSIONNELS DE L'INSERTION DURANT LA SCOLARITE

Les partenaires interrogés ont identifié comme facteur de réussite la capacité du dispositif à permettre **l'intervention d'acteurs extérieur à l'éducation durant la scolarité des élèves**.

L'intervention de professionnels de l'insertion durant la scolarité a été considéré comme une démarche essentielle.

UNE BONNE COMMUNICATION ENTRE COORDINATEURS ULIS, ENSEIGNANTS REFERENTS ET COORDINATEURS JOB ULIS

Au sein de l'éducation nationale, **la collaboration et les échanges réguliers entre les professionnels mobilisés au titre de « l'école inclusive » et les coordonnateurs Job'Ulis** sont primordiaux et cela à plusieurs niveaux :

- En amont de l'entrée dans le dispositif Job'Ulis pour un parfait repérage des jeunes en situation de handicap et dans la phase d'information des jeunes et des familles sur l'expérimentation
- Tout au long de l'accompagnement du jeune dans le cadre du dispositif Job'Ulis pour une meilleure articulation entre la prise en charge de celui-ci dans le cadre de sa scolarité et le travail d'anticipation de la sortie du système éducatif et l'accompagnement à la recherche d'un emploi.

DE LA FLEXIBILITE DANS LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

L'une des particularités de l'accompagnement des jeunes dans le cadre du dispositif Job'Ulis est que **l'accompagnement proposé peut-être activé à n'importe quel moment du parcours du jeune, selon ses besoins.**

Les actions d'accompagnement ne sont pas structurées et prédéfinies dans temps. Dis autrement, il n'y a pas de programmation hebdomadaire, ou mensuel arrêtant des temps d'échange entre les partenaires concernés ou des temps d'échange avec les élèves et les familles. **Les initiatives (excepté les modules de formation – accompagnement) sont activées autant que de besoins au moment où celui-ci se manifeste.**

4.2. AXES D'AMELIORATION IDENTIFIES PAR LES ACTEURS

❖ RESSOURCES

SECURISER LES CONTOURS DU POSTE DE COORDINATEUR JOB'ULIS.

Aujourd'hui, le poste de coordinateur Job'Ulis n'est pas reconnu d'un point de vue statutaire au sein de l'éducation nationale (statut d'enseignant, avec lettre de mission).

SECURISER LES FINANCEMENTS

A ce jour, le dispositif Job'Ulis est porté par l'association Pyramide Est sur le Volet insertion. Les conditions de financement de son intervention sont arrêtées sur une durée déterminée.

AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans le cadre de Job'Ulis 57, les deux coordonnatrices Job'Ulis disposent d'un bureau au sein de leur établissement de rattachement et du matériel informatique nécessaire à leur activité.

Cependant, la nature de leur activité les amène à se déplacer très régulièrement dans d'autres établissements pour assurer l'accompagnement des jeunes dans le cadre du dispositif Job'Ulis.

A ce jour, **aucun espace dédié à Job'Ulis n'est mis à disposition. Cela génère des difficultés dans l'accomplissement des missions en raison de conditions de travail parfois non adaptées.**

Par ailleurs, cela est peu rassurant pour des élèves qui ont besoin de sécurité, notamment du point de vue de leur rapport à l'espace (lieu identifié et régulièrement fréquenté). Enfin, un lieu dédié serait judicieux pour renforcer davantage encore l'installation du dispositif et sa visibilité.

❖ ACCOMPAGNEMENT

BESOIN DE PLAGES HORAIRES FIXES DANS L'EMPLOI DU TEMPS POUR QUE LES ELEVES PUISSENT INCLURE LES TEMPS « JOB ULIS » EN TANT QUE « MATIERE » A PART ENTIERE

Pour les élèves en situation de handicap concernés, les temps d'accompagnement dans le cadre de Job'Ulis doivent nécessairement se réaliser au sein de leur établissement en parallèle des heures de cours. Cette articulation peut dans certains cas être compliquée et bien souvent les temps d'accompagnement interviennent à la fin d'une journée déjà dense et fatigante pour ces jeunes.

Il a été mis en avant la **nécessité de réfléchir collectivement à une meilleure articulation des temps de cours et des temps dédiés à l'accompagnement.**

*« Il y aurait besoin de plages horaires fixes dans l'emploi du temps pour que les élèves puissent inclure les temps « Job Ulis » en tant que « matière » à part entière » -
Coordonnatrice Job'Ulis*

DEPLOYER LE DISPOSITIF JOB 'ULIS SUR TOUT LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Actuellement, **Job Ulis n'est pas déployé en Moselle Est.** Cela est dommageable du point de vue de l'entière mobilisation des partenaires, de l'homogénéité de la prise en charge (accompagnement) des jeunes en situation de handicap, de la communication, etc, à l'échelle du département.

SECURISER, VOIRE RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT A L'AUNE DE L'EVOLUTIONS DES BESOINS DES JEUNES

L'action de Job'Ulis 57 à l'attention des jeunes en situation de handicap va au-delà du seul accompagnement à l'élaboration du projet professionnel, de la prise en compte du handicap et de l'anticipation des démarches administratives liées à l'entrée sur le marché du travail.

Les premières années de fonctionnement de l'expérimentation ont pointé une forte évolution des besoins du public avec une augmentation des profils confrontés aux problématiques suivantes :

- **Difficultés financières et sociales**
- **Difficultés liées à des problématiques de santé mentale**
- **Difficultés d'acceptation du handicap (refus de la RQTH)**

Dans ce cadre, l'accompagnement proposé intègre de plus en plus un volet psycho-social induisant la recherche et la collaboration avec des partenaires intervenant dans ces domaines.

❖ TRAVAIL PARTENARIAL

AUGMENTER ENCORE L'INTERVENTION D'ACTEURS EXTERIEURS (SPE) DANS LA CLASSE POUR SENSIBILISER ET ABORDER LES PROBLEMATIQUES DE L'ACCES A L'EMPLOI

Il a été mis en **l'apport fondamental de l'intervention des partenaires extérieurs (notamment acteurs du service public de l'emploi) dans la préparation des élèves à l'entrée sur le marché du travail.**

Ces interventions au sein de l'établissement scolaire permettent aux élèves et aux familles de recueillir les informations indispensables à la construction d'un projet d'insertion professionnelle cohérent et réalisable. **Elles permettent aux élèves et aux familles de se projeter plus concrètement vers l'avenir.**

CREATION D'UN OUTIL COMMUN DE PARTAGE D'INFORMATION ENTRE LES PARTENAIRES DANS LE CADRE DU SUIVI DES JEUNES

Job'ulis ne dispose pas d'un outil commun permettant aux partenaires mobilisés de partager les informations indispensables relatives à l'accompagnement et au suivi des jeunes.

Un projet est en cours visant la création d'un outil numérique commun qui servira d'appui à la gestion et au suivi des accompagnements en proposant une base de données partagées. Cet outil pourrait par ailleurs intégrer un intranet permettant aux partenaires d'échanger au moyen d'instrument de communication adaptés.

INTENSIFIER LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Il a été fait le constat de l'augmentation du nombre d'élèves et de familles rencontrant des **difficultés d'acceptation du handicap** et exprimant de fortes réticences quant à la perspective d'une demande de RQTH.

Face à ce constat, il s'avère absolument nécessaire d'accorder une attention toute particulière au travail d'information à conduire à l'attention des familles, afin de les rassurer sur le handicap et de les faire adhérer au dispositif Job'Ulis.

❖ COMMUNICATION

RENFORCER LA COMMUNICATION EXTERNE SUR JOB ULIS

Il a été fait le constat d'un **manque de communication structurée sur le dispositif.**

Actuellement, les canaux d'information et de communication sur le dispositif Job'Ulis 57 sont les suivants :

- Site internet et réseaux sociaux de Pyramide Est
- Page internet – blog – réalisé par une coordonnatrice Job'Ulis
- Communication via le Plan Régional d'Insertion de Travailleurs Handicapés (PRITH) Grand Est

L'éducation nationale (Académie Nancy-Metz) n'a pas engagé de dynamique de communication – promotion dédiée à Job'Ulis.

